

Les nouvelles sanitaires de l'Allier

Newsletter n° 2- Mai 2014



Nouvelle action BVD

A partir de l'hiver 2014-2015, les éleveurs volontaires pourront mettre à leurs petits veaux des boucles auriculaires avec prélèvements de cartilage. Le cartilage alors récupéré sera envoyé au Laboratoire Départemental de l'Allier afin d'être analysé, et ainsi vous saurez dès le plus jeune âge si vos veaux sont infectés par la BVD, si ils sont IPI (Infecté Permanent Immunotolérant). Les animaux positifs seront alors éliminés, et le risque de contamination également.

Pour plus de renseignements concernant la BVD et cette démarche volontaire d'assainissement contactez le service technique du GDS !



Assemblée Générale 2014

L'Assemblée Générale du GDS de l'Allier s'est tenu le vendredi 25 Avril au Centre d'Elevage de l'Allier à Meillard. Après un bilan des différentes actions menées en 2013, Jean Yves Thiercy, vétérinaire, membre du Groupement Technique Vétérinaire de l'Allier (GTV 03), nous a fait une présentation sur l'antibiorésistance dans le département, avec des chiffres qui peuvent faire peur!

Par la suite, Sophie Memeteau, vétérinaire à l'ACERSA, nous a présenté les dernières nouvelles et les évolutions réglementaires concernant l'IBR d'un point de vue national.

L'Assemblée Générale s'est clôturée autour du traditionnel repas.

Collecte des fûts (DASRI)

Les DASRI sont les fûts jaunes dans lesquels vous pouvez mettre les coupants, tranchants ainsi que les flacons de médicaments vides ou périmés.

Les fûts pleins sont collectés deux fois par an par le GDS dans les cabinets vétérinaires participants ou à des endroits précis.

La liste des dates et des lieux se trouve en pièce jointe de ce mail!



N'oubliez pas de contacter le GDS de l'Allier
pour commander vos fûts vides de 2,5 L, 30 L ou bien 50 L !!



GDS 03 – 6 avenue Victor Hugo – 03000 MOULINS
Tel : 04 70 35 14 30 – Fax : 04 70 35 14 39
Email : gds03@wanadoo.fr – site : www.gds03.fr



Désinfection



Enfin! Les vaches et leurs progénitures ont investi les pâtures, les bâtiments sont désormais vides! Une fois les animaux sortis, c'est au fumier de faire de même! Il est important de curer vos bâtiments la semaine où vous sortez les animaux : de cette façon les agents pathogènes n'ont pas le temps de se développer et de s'enkyster dans les sols et les murs! La deuxième étape consiste au nettoyage des surfaces à l'aide d'un nettoyeur haute pression! Enfin, la dernière étape est la désinfection ! Le GDS vous propose une gamme complète de désinfectants adaptés à vos besoins ! Le technicien agréé peut également intervenir sur votre bâtiment nettoyé, afin d'effectuer cette désinfection. Contactez nous !!

Le point IBR du mois...

Suite à une recrudescence de l'IBR et à une circulation virale certaine, le Schéma Territorial de Certification (STC)* 03 en date du 31 mars 2014 a décidé que :

"pour tous les éleveurs, qu'ils soient en certification IBR ou non, en cas d'achat, de prêt ou de pension, quelque soit l'âge de l'animal, quelque soit la qualification IBR, qu'il est présence ou non d'autres animaux dans l'exploitation, aucune dérogation ne pourra être accordée. L'analyse individuelle IBR est donc obligatoire."

Pour plus de renseignements, contacter le service IBR du GDS.

*Le STC 03 est composé du Président du GDS 03, du vétérinaire du Laboratoire Eurofins Coeur de France et d'un vétérinaire membre du GTV 03 (Groupement Technique Vétérinaire).

La Nouvelle Gouvernance Sanitaire

Depuis le 1er avril, chaque région française dispose de deux OVS (Organisme à Vocation Sanitaire), l'un pour les animaux : le GDS Auvergne, l'autre pour les végétaux.

Le maillon principal de cette gouvernance repose sur la nouvelle nomenclature des risques sanitaires, s'ils sont d'intérêt général (1, brucellose,...), d'intérêt commun (2, IBR...) ou d'intérêt privé (3). Depuis les Etats Généraux du Sanitaire, afin d'être délégataire de l'Etat sur les maladies de catégories 1 et 2, les organismes doivent être OVS.

Les OVS sont désormais multi-espèces afin d'avoir une vision globale.

Les FRGDS reconnus OVS ont désormais pour mission de boucler la construction de la "nouvelle gouvernance sanitaire" par la création des ASR (Associations Sanitaire Régionale) et des schémas régionaux de maîtrise des dangers sanitaires.



GDS 03 – 6 avenue Victor Hugo – 03000 MOULINS
Tel : 04 70 35 14 30 – Fax : 04 70 35 14 39
Email : gds03@wanadoo.fr – site : www.gds03.fr

